HAUTE ÉCOLE ALBERT JACQUARD

Formulaire de demande d'inscription à partir du 1er octobre

2025-2026

DATE	•	 /	. /	

Merci de compléter ce formulaire consciencieusement, proprement et avec précision.

Une fois complété par vos soins, ce document est à ajouter dans la section « documents » du dossier d'inscription en ligne sur heaj. be sous l'intitulé « inscriptions tardives »

Si vous avez déjà un dossier au sein de la HEAJ, merci de ne pas faire une nouvelle demande d'inscription mais d'envoyer ce formulaire a charlotte.bellemans@heaj.be.

Cocher la demande d'inscription concernée :

- Modification d'inscription (réservé aux étudiant.e.s de 1^{ère} année de 1^{er} cycle entre le 1^{er} octobre et le 31 octobre) (voir art 101, du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études)
- Réorientation (réservé aux étudiant.e.s de 1^{ère} année de 1^{er} cycle entre le 1^{er} novembre et le 15 février) (voir art 102 §3, du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études)
- Inscription tardive (réservé aux étudiant.e.s n'ayant pas été inscrit.e.s dans un autre établissement supérieur pendant l'année académique) (voir art 101, du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études)

Drámana.

1. Signalétique de l'étudiant.e

d'inscription en ligne.

	INO	om:	Prenom:			
	Da	ate de naissance :l	Lieu de naissance :			
	Na	ationalité :				
	Ad	Iresse postale :	Code postal :			
	Nu	ıméro de téléphone :				
	Pei	Personne à contacter en cas d'urgence (nom, prénom, n° téléphone) :				
	••••					
2.	Dé	Début d'année académique				
	a.	En cas de modifications d'inscriptions et réorie	entations			
		Etablissement d'origine :				
		Formation d'origine :				
	b.	En cas d'inscriptions tardives				
		Activité(s) non académique :				
		Toute activité non académique doit être justifiée pa	r des documents probants à ajouter dans le dossier			

3. Demande d'inscription pour l'année académique 25-26

Je désire m'inscrire en (cocher l'inscription souhaitée) : Bachelier en Architecture transmédia Bachelier de transition en Jeu vidéo, Namur. Option : 0 Bachelier de transition en Jeu vidéo, Charleroi. Option : 0 Bachelier en techniques graphiques, orientation techniques infographiques 0 Master en architecture transmédia 0 Master en architecture transmédia, horaire décalé 0 Master en Jeu vidéo Bachelier en comptabilité. Option : 0 Bachelier en relations publiques. Option : 0 Bachelier en Assistant.e de direction. Option : 0 Bachelier en enseignement section 1 0 Bachelier en enseignement section 2 0 Bachelier en enseignement section 3, formation artistique : arts plastiques et éducation culturelle artistique Bachelier en accueil et éducation du jeune enfant Bachelier de spécialisation en psychomotricité 4. Lettre de motivation 5. Paiement des droits d'inscription (à compléter uniquement pour les réorientations et modifications d'inscription)

a. En cas de réorientation

Je déclare sur l'honneur :

O Avoir payé l'intégralité des droits d'inscription pour l'année académique auprès de l'établissement

d'origine.

o Ne pas encore avoir payé l'intégralité des droits d'inscription. Je m'engage à apurer le solde auprès de

l'établissement d'origine, et ce pour le 1^{er} février au plus tard.

o Avoir effectué une demande d'allocation d'études pour l'année académique 2025-2026. En cas de

réponse négative, je m'engage à en informer l'établissement d'origine et à lui payer l'intégralité des

droits d'inscription relatifs à cette année académique.

b. En cas de modification d'inscription

Je déclare sur l'honneur :

o Avoir payé au moins les 50€ d'acompte pour l'année académique 2025-2026 auprès de l'établissement

d'origine³

o Avoir effectué une demande d'allocation d'études pour l'année académique 2025-2026. En cas de

réponse négative, je m'engage à en informer l'établissement d'accueil et à lui payer l'intégralité des

droits d'inscription relatifs à cette année académique.

6. Décision de la Haute école (à remplir par l'administration)

- Avis de la Commission d'Admission et de Validation des Programmes : Favorable / Défavorable

- Décision du Responsable des affaires académiques : Acceptée/ refusée

Signature de l'étudiant.e :

Signature du Responsable des Affaires Académiques :